

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 5 mars 2025 à 9 h  
salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Émilie Thuillier, Présidente du comité exécutif  
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
Mme Alia Hassan-Cournol, Membre du comité exécutif  
M. Alex Norris, Membre du comité exécutif  
Mme Marie Plourde, Membre du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif  
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif  
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif  
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif  
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité  
Mme Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité  
M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville  
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances  
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée  
Mme Despina Sourias, Conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE25 0271**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 mars 2025 en y retirant les points 20.006, 20.030 et 20.062.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE25 0272**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 17 mars 2025.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE25 0273**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 20 mars 2025.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE25 0274**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 novembre 2024, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE25 0275**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 13 novembre 2024, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE25 0276**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 15 novembre 2024, à 8 h 45.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE25 0277**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 20 novembre 2024, à 7 h 30.

Adopté à l'unanimité.

10.007

---

**CE25 0278**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 novembre 2024, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.008

---

**CE25 0279**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 décembre 2024, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.009

---

**CE25 0280**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 décembre 2024, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.010

---

**CE25 0281**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 décembre 2024, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.011

---

**CE25 0282**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 19 décembre 2024, à 15 h 45.

Adopté à l'unanimité.

10.012

---

**CE25 0283**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 janvier 2025, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.013

---

**CE25 0284**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 janvier 2025, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.014

---

**CE25 0285**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 janvier 2025, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.015

---

**CE25 0286**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 30 janvier 2025, à 8 h 30.

Adopté à l'unanimité.

10.016

---

**CE25 0287**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer l'option de la deuxième année de prolongation et d'autoriser une dépense additionnelle de 48 626,13 \$, taxes incluses, pour les services d'entretien général des espaces verts et des infrastructures de surface pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 30 octobre 2025, dans le cadre des deux contrats accordés à Du Vert au rouge inc. (CE21 0489) pour le TAZ (lot 2) et pour le Stade de Soccer (lot 3), majorant ainsi le montant total de ces contrats de 185 155,11 \$ à 233 781,24 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de la deuxième année de prolongation et d'autoriser une dépense additionnelle de 421 025,04 \$, taxes incluses, pour les services d'entretien général des espaces verts et des infrastructures de surface, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 30 avril 2026, dans le cadre du contrat accordé à 178001 Canada inc. / Groupe Nicky (CG21 0180) pour le parc Frédéric-Back (lot 1), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 112 107,55 \$ à 2 533 132,59 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 125 601,04 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingence;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1245978008

---

### **CE25 0288**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire 9152-2458 Québec inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'acquisition des nouvelles licences ainsi que du support pour le logiciel d'authentification sécurisée vSEC:CMS du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 249 244,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20610;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1255942001

---

### **CE25 0289**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de ratifier la décision du conseil municipal du 18 avril 2023, par sa résolution CM23 0434, qui accordait un contrat à Groupe de sécurité Garda SENC, pour les services de gardiennage et de tous les services connexes aux cinq musées d'Espace pour la vie, pour une période approximativement de 36 mois, soit du 5 mai 2023 au 30 avril 2026, avec deux options de prolongation d'une année chacune - Dépense totale de 7 257 509,81 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19702;
- 2- de prendre acte que cette dépense doit être assumée par l'agglomération;
- 3- d'autoriser une dépense additionnelle de 491 220,16 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, majorant ainsi le montant total du contrat de 7 257 509,81 \$ à 7 748 729,97 \$, taxes incluses;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1258089003

---

**CE25 0290**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 1 784 307,95 \$, taxes incluses, pour la fourniture et livraison de pierres concassées dans le cadre du contrat accordé à Lafarge Canada inc. (CM23 0433), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 621 544 \$ à 5 405 851,95 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 267 646,19 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1245437003

---

**CE25 0291**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour les services d'injection de frênes sur les domaines public et privé en 2025, dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20757 :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montants (taxes incluses)</u>
Bio-Contrôle Arboricole inc.	Contrat 1 – Lot 1 – Secteur 1 domaine public et privé	135 952,19 \$
Bio-Contrôle Arboricole inc.	Contrat 2 – Lot 2 – Secteur 2 domaine public et privé	80 193,91 \$
Entrepreneur paysagiste Strathmore (1997) ltée	Contrat 3 – Lot 3 – Secteur 3 domaine public	79 332,75 \$
Bio-Contrôle Arboricole inc.	Contrat 4 – Lot 4 – Secteur 4 domaine privé	50 478,62 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 34 595,75 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 51 893,62 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Bio-Contrôle Arboricole inc. et d'Entrepreneur paysagiste Strathmore (1997) ltée;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1246505002

---

**CE25 0292**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 48 096,34 \$, taxes incluses, pour le support et maintenance d'une solution d'enregistrement pour les salles d'interrogatoire du Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Axon Public Safety Canada inc. (CG21 0246), majorant ainsi le montant total du contrat de 738 488,15 \$ à 786 584,49 \$, taxes incluses ;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction sécurité publique et justice, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1252881001

---

**CE25 0293**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois par laquelle Confidentiel Déchiquetage de documents inc. s'engage à fournir à la Ville, sur demande, le service de destruction de documents confidentiels pour une somme maximale de 383 892,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20777;
- 2- d'autoriser une dépense de 57 583,93 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1255481001

---

**CE25 0294**

Il est

RÉSOLU :

d'exercer la première option de renouvellement, sans dépense additionnelle, de l'entente-cadre conclue avec 9363-9888 Québec inc. (Sanivac) (CE23 0455), d'une durée de 12 mois, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, le service de nettoyage de puisards, drains de puisards, regards d'égouts, conduites d'égout et chambres de vanne dans les tronçons de rues inondables pour l'arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (lot 1);

de recommander au conseil municipal :

d'exercer la première option de renouvellement, sans dépense additionnelle, de l'entente-cadre conclue avec 9363-9888 Québec inc. (Sanivac) (CM23 0404), d'une durée de 12 mois, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, le service de nettoyage de puisards, drains de puisards, regards d'égouts, conduites d'égout et chambres de vanne dans les tronçons de rues inondables pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (lot 2).

Adopté à l'unanimité.

20.009 1249343002

**CE25 0295**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaire conforme pour chacun des lots, pour une période de 12 mois, les contrats pour la maintenance d'équipements réseautiques Cisco, pour les sommes maximales indiquées, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20786;

<u>Firme</u>	<u>Lots</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Bell Canada	Lot 1 : Acquisition d'un contrat de service pour les équipements et logiciels Cisco du service des Technologies de l'information	259 899,90 \$
Bell Canada	Lot 2 : Acquisition d'un contrat de service pour les équipements et logiciels Cisco du Service de l'eau	38 597,71 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1259834001

**CE25 0296**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser la modification de la source de financement inscrite originalement au dossier décisionnel d'octroi du contrat de gré à gré (CG24 0553) par lequel Icor Technology inc. s'engage à fournir au Service de police de la Ville de Montréal, un robot de désamorçage d'engins explosifs et les équipements connexes, pour une somme maximale de 348 159 \$, taxes incluses, du Règlement d'emprunt RCG 24-004 pour le Règlement d'emprunt RCG 18-044 afin de payer le fournisseur à la suite de la réception complète de la commande;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1247026002

---

#### **CE25 0297**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à BMC Software Canada inc. (fournisseur exclusif), pour une période de cinq ans, soit du 28 mars 2025 au 27 mars 2030, pour l'acquisition, l'utilisation et l'entretien de logiciels spécialisés, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 494 907,40 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 7 février 2025;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction infrastructures et opérations, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1259633002

---

#### **CE25 0298**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois, sans dépense additionnelle, pour l'acquisition d'équipements de télécommunication avec support, dans le cadre du contrat accordé à Bell Canada (CG22 0190).

Adopté à l'unanimité.

20.013 1259351001

---

#### **CE25 0299**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer l'option de renouvellement de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 280 309,05 \$, taxes incluses, pour les services d'entretien préventif et de réparation de véhicules lourds de la Ville de Montréal, dans le cadre des ententes-cadres conclues avec Le Groupe Guy inc. (lot 2 et lot 3), majorant ainsi le montant des ententes-cadres de 314 580,80 \$ à 594 889,85 \$, taxes incluses :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Le Groupe Guy inc.	Lot 2 : Secteur Ouest : Pierrefonds, Saint-Laurent, Ahuntsic, CESH, Île Bizard	207 587,36 \$
Le Groupe Guy inc.	Lot 3 : Secteur Sud : Côtes-des-Neiges, Incendie Madison, Verdun, LaSalle, Lachine, Sud-Ouest	72 721,69 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 42 046,36 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 555 444,22 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services d'entretien préventif et de réparation de véhicules lourds de la Ville de Montréal, dans le cadre des ententes-cadres conclues avec Ressort Idéal Ltée (lot 1 et lot 4), majorant ainsi le montant total des ententes-cadres de 635 719,77 \$ à 1 191 163,99 \$, taxes incluses :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Ressort Idéal Ltée	Lot 1 : Secteur Est : Montréal-Nord, Anjou, RDP-PAT, Service de l'eau, MHM, St-Léonard, Viau	287 839,91 \$
Ressort Idéal Ltée	Lot 4 : Secteur Centre : Ville-Marie, Outremont, Rosemont Petite-Patrie, Villeray St-Michel, Plateau Mont-Royal	267 604,31 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 83 316,63 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1257428003

## **CE25 0300**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de renouvellement de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 171 998,97 \$, taxes incluses, pour des services d'entretien et de réparation du parc de véhicules du Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Garage Deguire inc. (CG24 0180), majorant ainsi le montant de l'entente-cadre de 208 426,63 \$ à 380 425,60 \$, taxes incluses;

- 2- d'autoriser une dépense de 34 399,79 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1257428001

**CE25 0301**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de renouvellement de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 206 586,79 \$, taxes incluses, pour des services d'entretien et de réparation pour embarcations nautiques, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Groupe Thomas Marine inc. (CG24 0007), majorant ainsi le montant total de 287 866,33 \$ à 535 770,48 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 41 317,36 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1257428004

---

**CE25 0302**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de la première prolongation de 24 mois et autoriser une dépense additionnelle de 1 529 712,02 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services d'une solution de gestion électronique de documents et du soutien, dans le cadre du contrat accordé à Constellio inc. (CG21 0278), majorant ainsi le montant total du contrat de 4 966 920 \$ à 6 496 632,02 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1259563004

---

**CE25 0303**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer l'option de renouvellement de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 140 272,30 \$, taxes incluses, pour le service d'entretien, de réparation et de remplacement de pneus et jantes pour les ateliers mécaniques du Service du matériel roulant et des ateliers, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Pneus Métropolitains (lot 2) (CE24 0841), majorant ainsi le montant de l'entente-cadre de 264 413,99 \$ à 404 686,29 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 28 054,47 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1257428002

---

**CE25 0304**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer la deuxième option de renouvellement de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 1 052 906,68 \$, taxes incluses, pour la fourniture de pièces de véhicules authentique OEM de marque Prinoth, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Équipement Plannord Itée, majorant ainsi le montant de l'entente-cadre de 4 543 962,36 \$ à 5 596 869,04 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 210 581,34 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement d'Équipement Plannord Itée;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1257428005

---

**CE25 0305**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Astral Affichage pour les espaces publicitaires dans le réseau de la Société de transport de Montréal ainsi que dans le réseau d'affichage d'Astral pour les besoins du Service de l'Espace pour la vie en 2025, pour une somme maximale de 172 462,50 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1248984003

---

**CE25 0306**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 2 067 937,05 \$, taxes incluses, pour la prestation de services sur demande de techniciens informatiques et le service de trousseur logiciel à la Ville de Montréal, dans le cadre des deux ententes-cadres conclues avec la firme Cofomo inc. (lots 1 et 2) (CG23 0187), majorant ainsi la dépense totale de 3 749 767,43 \$ à 5 817 704,48 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1259563005

---

**CE25 0307**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 900 000 \$, taxes incluses, pour bénéficier des ajouts au catalogue de produits Microsoft dans le cadre de l'entente-cadre conclue de gré à gré avec Microsoft Canada inc., par l'entremise de son entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (CG22 0601) majorant ainsi le montant total de l'entente-cadre de 27 975 413,10 \$ à 28 875 413,10 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction espaces de travail et services aux utilisateurs à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1259563006

---

**CE25 0308**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Technologies Stay Connected inc., fournisseur unique, pour l'acquisition d'un système de prêts de tablettes et d'ordinateurs portables en libre-service au centre Sanaaq, pour une somme maximale de 127 409,55 \$, taxes incluses, conformément à sa soumission no. 2656927000007509012;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1259755001

---

**CE25 0309**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à L.A. Hébert ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de construction d'une conduite d'eau potable de 900 mm sous l'avenue Donegani, entre les avenues Gateway et de la Baie-de-Valois, incluant une traverse par une méthode sans tranchée entre l'avenue Lakeside et Donegani, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 17 426 695,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DRE-P24019-194301-C;
- 2- d'autoriser une dépense de 1 894 395,19 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 3- d'autoriser une dépense de 922 185,81 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de L.A. Hébert ltée;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1247651005

---

### **CE25 0310**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de renouvellement de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 2 414 121,26 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en ingénierie dans le cadre des ententes-cadres conclues avec Les Services EXP inc. et Artelia Canada inc. (anciennement FNX-Innov inc.) (CG22 0503), majorant ainsi le montant total des ententes-cadres de 7 466 354,39 \$ à 9 880 475,65 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense 74 663,54 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1256274001

---

### **CE25 0311**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Pavage Desjardins inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de planage et de revêtement des arrêts d'autobus à divers endroits de la Ville de Montréal, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures routières 2025, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 651 205,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offre public 521801;
- 2- d'autoriser une dépense de 97 680,77 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 29 318,63 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Pavage Desjardins inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1247231095

---

**CE25 0312**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Excavation Darche inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réhabilitation de conduites d'eau et d'égout dans l'axe de la rue Saint-Jacques, entre la rue Lily-Simon et l'avenue Madison, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 13 418 719,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DRE-P25004-193712-C;
- 2- d'autoriser une dépense de 1 341 871,96 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 243 568,27 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Excavation Darche inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1256274002

---

**CE25 0313**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Foraction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de remplacement de branchements d'eau en plomb et de voirie (réhabilitation) dans diverses rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 758 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 519603;
- 2- d'autoriser une dépense de 775 800 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 250 531,24 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Foraction inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1247231085

---

**CE25 0314**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Eurovia Québec Grands Projets inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la construction de chambres de vannes et de mesure, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 222 222,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DRE-P2505-202394-C;
- 2- d'autoriser une dépense de 422 222,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 422 222,22 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Eurovia Québec Grands Projets inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1246263005

---

### **CE25 0315**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Construction Viatek inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de voirie dans divers endroits de la Ville de Montréal dans le cadre du Programme de maintien du réseau cyclable, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 448 749,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 519406;
- 2- d'autoriser une dépense de 744 874,97 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 275 940 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Construction Viatek inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1247231091

---

### **CE25 0316**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Bâtiment F inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux visant à relocaliser la Division des normes professionnelles du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 910 873,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15948;
- 2- d'autoriser une dépense de 136 631 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 142 824,94 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Bâtiment F inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1257055001

---

**CE25 0317**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 79 783,53 \$, taxes incluses, à titre de contingences, pour les travaux de stabilisation permanente de la structure de l'école de rang du parc agricole du Bois-de-la-Roche dans le cadre du contrat accordé à la firme XO Construction inc. (CG24 0254), majorant ainsi le montant total du contrat de 602 928,90 \$ à 682 712,43 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1258386001

---

**CE25 0318**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Bruneau électrique inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réfection de l'alarme incendie du bâtiment des boues de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 445 719,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DEEU-SP-24042-194982-C;
- 2- d'autoriser une dépense de 689 143,82 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 344 571,91 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Bruneau électrique inc.;
- 5- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1256561001

---

**CE25 0319**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à LML Paysagistes et frères inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'installation de revêtement en gazon synthétique au terrain multisports du parc Jeanne-Mance, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 223 854,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-6157;
- 2- d'autoriser une dépense de 122 385,48 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 61 192,74 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de LML Paysagistes et frères inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1248264002

---

### **CE25 0320**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, par laquelle Conseillers en gestion et informatique CGI inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services de développement de solutions numériques, pour une somme maximale de 5 596 666,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20760;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Conseillers en gestion et informatique CGI inc.;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1257655001

---

### **CE25 0321**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées pour chacun des articles, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, les contrats pour les services professionnels d'ingénierie multidisciplinaire pour les études, la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance de travaux à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20612;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Les Services EXP inc.	Services professionnels d'ingénierie multidisciplinaire pour les études, la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance de travaux de la Direction de l'épuration des eaux usées - Contrat A (Lot #1)	2 499 728,96 \$
GBI Experts-Conseils inc	Services professionnels d'ingénierie multidisciplinaire pour les études, la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance de travaux de la Direction de l'épuration des eaux usées - Contrat B (Lot #2)	2 610 794,81 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 511 052,37 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation de rendement des firmes Les Services EXP inc. et GBI Experts-Conseils inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1259973001

---

#### **CE25 0322**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 80 482,50 \$, taxes incluses, pour la finalisation de la conception et la préparation des documents d'appel d'offres, dans le cadre du contrat accordé de gré à gré à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CM23 1262), majorant ainsi le montant total du contrat de 227 650,50 \$ à 308 133 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 16 096,50 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de désigner le directeur de la Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves du Service des infrastructures du réseau routier à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'autorisation budgétaire;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1257231010

---

#### **CE25 0323**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de cinq ans avec deux options de prolongation de 12 mois, par laquelle le regroupement des firmes Riopel Dion St-Martin inc. et GBI Experts-Conseils inc., ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services professionnels en architecture et en ingénierie pour divers projets de réfection, de mise aux normes, de restauration et de construction de bâtiments de la Ville de Montréal, aux prix de leur soumission, soit pour une somme maximale de 1 766 705,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20783;
- 2- d'autoriser une dépense de 353 341,03 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement des firmes Riopel Dion St-Martin inc. et GBI Experts-Conseils inc.;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1255455001

---

#### **CE25 0324**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois par laquelle Groupe Géninov inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services professionnels de surveillance de travaux lors de modifications au réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 620 286,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-2329;
- 2- d'approuver un projet de convention de services entre la Ville de Montréal et Groupe Géninov inc. à cet effet;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Groupe Géninov inc.;
- 4- d'autoriser le président par intérim de la CSEM à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1250649001

---

**CE25 0325**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la convention de cession de la plateforme « Évaluation en commun », sans contrepartie monétaire, à l'organisme Montréal - Métropole en santé, incluant l'ensemble de ses droits, titres et intérêts de propriété intellectuelle.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1246525007

---

**CE25 0326**

Attendu que le gouvernement du Québec, en vertu du décret 1285-2024 en date du 21 août 2024, a autorisé la Ville de Montréal à conclure l'Entente;

Attendu que M<sup>e</sup> Domenico Zambito, greffier adjoint de la Ville de Montréal, est dûment autorisé aux fins de l'Entente en vertu de la résolution du Conseil de la Ville CM03 0836 et en vertu de l'article 96 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'entente de contribution d'aide financière entre la Ville de Montréal et Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, pour le Projet d'acquisition de stations électriques et électrification du système de vélo en libre-service BIXI de Montréal, dans le cadre du Fonds pour le transport actif, pour un montant maximal de 5 164 674 \$;
- 2- de ratifier à cette fin l'engagement de la Ville de Montréal, si elle obtient l'aide financière, à payer tous les coûts non admissibles associés à son Projet, y compris tout dépassement de coûts et la part des coûts admissibles qui ne sont pas subventionnés et qui lui incombent.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1238848008

---

**CE25 0327**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de convention par laquelle la Ville de Montréal prête à titre gratuit des marionnettes géantes du Biodôme à Casteliers inc. pour la période du 12 février au 17 mars 2025.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1259824002

---

**CE25 0328**

Il est

**RÉSOLU :**

d'approuver le projet de convention de financement pour l'acquisition de huit lots de milieux naturels localisés dans les limites du parc-nature des Sources, dans le cadre du programme de la Communauté métropolitaine de Montréal pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, phase 2.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1258172001

---

**CE25 0329**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'approuver les conventions d'emprunt, ci-après désignés, permettant à la Biosphère d'utiliser divers objets et images dans le cadre de l'exposition « Transformer. Design et futurs énergétiques », pour la période du 10 mars 2025 au 30 octobre 2026, pour un montant total de 2 357,49 \$ taxes incluses :
  - convention d'emprunt avec l'École de technologie supérieure (Éclipse - véhicule solaire, club étudiant) pour un prototype de voiture solaire de course et d'une vidéo, et ce à titre gratuit;
  - convention d'emprunt avec EcolInnovation Technologies inc. pour un drain thermique, et ce à titre gratuit;
  - convention d'emprunt avec Joanna Berzowska pour une robe à énergie cinétique, et ce à titre gratuit;
  - convention d'emprunt avec Bixi Montréal pour un vélo Bixi luminescent, et ce à titre gratuit;
  - convention d'emprunt avec Punctuate Design pour le prototype d'un mini réfrigérateur de comptoir, et ce à titre gratuit;
  - convention d'emprunt avec Blouin Orzes Architectes pour une maquette de congélateur communautaire, pour une somme de 2 300 \$, taxes incluses;
  - entente de prêt pour les droits de reproduction de l'illustration « The St. Lawrence Seaway: The Realization of a Mighty Dream » (Facsimilé) avec le Centre Canadien d'Architecture pour une somme de 57,49 \$, taxes incluses, en frais de reproduction du facsimilé;
  - licence pour les droits de reproduction de six photographies d'archives avec Hydro-Québec, et ce à titre gratuit;
- 2- d'autoriser la cheffe de division Programmes publics et éducation, de la Direction de la Biosphère, à signer les conventions suivantes, pour et au nom de la Ville :
  - entente de prêt pour les droits de reproduction de l'illustration « The St. Lawrence Seaway: The Realization of a Mighty Dream » (Facsimilé) avec le Centre Canadien d'Architecture;
  - licence pour les droits de reproduction de six photographies d'archives avec Hydro-Québec;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1259442001

---

**CE25 0330**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le renouvellement de la convention d'exploitation intervenue entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation de Montréal et la Ville de Montréal relativement au financement du déficit d'exploitation des ensembles immobiliers à loyer modique, en application de l'entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale et approuver le projet de convention à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1259531001

---

**CE25 0331**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer le droit de préemption pour acquérir d'Antonietta Lapara, Chris Lucia, Giuseppe Lucia, Carmine Lucia et Antonino Lucia, à des fins de logement abordable, l'immeuble constitué du lot 3 795 480 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 464,50 mètres carrés, situé au 5697, avenue de Lorimier, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, comprenant un bâtiment résidentiel, pour le prix de 2 880 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet, notamment le contrat notarié ou l'avis de transfert, le cas échéant;
- 3- d'autoriser un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière à signer un contrat notarié substantiellement conforme à l'offre d'achat;
- 4- d'émettre le chèque requis pour la transaction au nom d'Antonietta Lapara, Chris Lucia, Giuseppe Lucia, Carmine Lucia et Antonino Lucia ou au nom du notaire fiduciaire en fidéicommiss du vendeur ou, si le dépôt devait se faire en Cour supérieure, au nom du ministre des Finances;
- 5- d'autoriser la signature de la convention de services professionnels entre le vendeur et le notaire fiduciaire, établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville;
- 6- d'autoriser une dépense maximale pour la mise aux normes de l'Immeuble de 10 500 \$, net de taxes;
- 7- d'amender l'annexe 1 de la convention de gestion conclue avec la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) pour y ajouter l'Immeuble;
- 8- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1255792003

---

**CE25 0332**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal renonce à son option d'achat sur l'immeuble constitué du lot 1 424 109 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au 2355, rue Provençale, dans l'arrondissement de Ville-Marie, afin de permettre au Centre de la petite enfance du Carrefour inc. d'assurer ses activités dans le secteur, le tout en contrepartie d'un montant de 1 280 000 \$, plus les taxes applicables, selon les conditions stipulées au projet d'acte;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1239220007

---

**CE25 0333**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de résilier l'entente d'occupation à long terme de l'Espace Christin intervenue entre la Ville de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, dans le cadre du programme Accès Jardins, aux fins de l'aménagement par la Ville de Montréal d'un jardin urbain sur un terrain appartenant à l'Université du Québec à Montréal, situé à l'angle des rues Sanguinet et Christin, en vertu de l'article 2.2 de cette entente (CM18 0634).

Adopté à l'unanimité.

20.049 1258853002

---

**CE25 0334**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de décréter l'acquisition aux fins de piste cyclable, par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, d'une partie du lot 1 867 478 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, située sur la rue Beaubien Ouest à l'angle de la rue Saint-Urbain dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, d'une superficie totale de 93 mètres carrés, le tout tel qu'illustré au plan U-63 Laurier, préparé par Gabriel Cadrin-Tourigny, arpenteur-géomètre, en date du 4 juin 2024;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 3- d'autoriser un budget de 663 000 \$, non taxable;

- 4- d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et chef de division géomatique à signer les documents cadastraux, pour et au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant, le cas échéant;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1239915002

---

#### **CE25 0335**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Écotone-Espace d'expérimentation, pour une durée de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> février 2025, le local 154, d'une superficie de 155 pieds carrés, situé au 251, avenue des Pins Ouest, à des fins de bureau, pour un loyer total de 1 993,32 \$, excluant les taxes de vente. Le montant de la subvention immobilière est estimé à 1 106,70 \$;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.051 1255941002

---

#### **CE25 0336**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de deuxième convention de modification du sous-bail par laquelle la Ville de Montréal sous-loue de 9227-9702 Québec inc., un espace situé au 1669, rue Berri à Montréal, d'une superficie de 3 892 pieds carrés, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de six ans et un mois, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025, moyennant un loyer total de 1 407 654,35 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de deuxième convention de modification du sous-bail;
- 2- d'autoriser le coût des travaux et des contingences payable à 9227-9702 Québec inc., représentant un montant total de 2 230 515 \$, taxes incluses;
- 3- d'autoriser une dépense de 183 960 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1254565001

---

**CE25 0337**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de quatrième convention de modification de bail par laquelle la Ville loue d'Édifrice 1200 Papineau inc., un espace situé au 1200, rue Papineau à Montréal, d'une superficie de 8 546 pieds carrés, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, moyennant un loyer total de 1 478 777,41 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de quatrième convention de modification du bail;
- 2- d'autoriser le coût des travaux et des contingences payable à Édifice 1200 Papineau inc, représentant un montant total de 206 955 \$, taxes incluses;
- 3- d'autoriser une dépense de 17 246,25 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1254565002

---

**CE25 0338**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de quatrième convention de modification du bail par laquelle la Ville loue de 113921 Canada inc., un espace situé au 1805, rue Fleury à Montréal, d'une superficie de 8 248 pieds carrés, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de 10 ans, rétroactivement au 1<sup>er</sup> octobre 2024, moyennant un loyer total de 2 356 559,79 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de quatrième convention de modification du bail;
- 2- d'autoriser le coût des travaux et des contingences payable à 113921 Canada inc., représentant un montant total de 156 366 \$, taxes incluses;
- 3- d'autoriser une dépense de 16 096,50 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1254565003

---

**CE25 0339**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'Association québécoise des relieurs et artisans du livre, pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2025, le local 388A, d'une superficie de 362 pieds carrés, situé au 251, avenue des Pins Ouest, à des fins d'ateliers d'initiation, de réparation de volumes, de conférences et de bureaux pour un loyer total de 4 782 \$, excluant les taxes de vente. Le montant de la subvention immobilière est estimé à 2 458 \$, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1255941003

---

#### CE25 0340

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'organisme Archives lesbiennes du Québec pour une durée de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> février 2025, le local 291, d'une superficie de 180 pieds carrés, situé au 251, avenue des Pins Ouest, à des fins de bureau et de bibliothèque, pour un loyer total de 2 377,80 \$, excluant les taxes de vente. Le montant de la subvention immobilière est estimé à 1 222,20 \$, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1255941004

---

#### CE25 0341

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 270 900 \$, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains 2025, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux;

Événements	Organismes	Soutien recommandé
<b>Volet 1 : Événements sportifs internationaux</b>		
Jeux Urbains - Compétition internationale sanctionnée de Freestyle soccer	Expérience centre-ville	11 300 \$
International Gymnix 2025 - Coupes Junior et Senior	International Gymnix	25 000 \$
Rencontre de qualification de la Coupe Davis opposant le Canada à la Hongrie	Association Canadienne de Tennis	20 000 \$
W15-M15 Montréal	Association Canadienne de Tennis	15 000 \$
Série mondiale de paratriathlon et Coupe continentale de triathlon Americas	Triathlon Elite Developpement	20 000 \$
12 <sup>e</sup> Open de squash de Montréal	Squash Québec	11 800 \$
La Classique Georgia W. Tush	MTLRDL inc.	5 000 \$
<b>Volet 2 : Événements sportifs nationaux</b>		
La Classique d'Athlétisme de Montréal	La Classique d'Athlétisme de Montréal	10 000 \$
Jeux Urbains - Compétition nationale sanctionnée de Basketball	Expérience centre-ville	7 000 \$
Championnats Canadiens Universitaires et Collégiaux 2025	Squash Québec	5 000 \$
Championnats national de la ligue canadienne de basketball en fauteuil roulant 2025	Parasports Québec	7 000 \$

Championnats Canadiens Montréal 2025 / Sélection Olympique	Gestion d'événements de patinage de vitesse	5 500 \$
Tournoi Invitation de Goalball de Montréal 2025	Association sportive des aveugles du Québec	2 650 \$
32 <sup>e</sup> Coupe Gadbois	Judo-Monde	3 500 \$
Coupe mobilité 2025	Association québécoise de voile adaptée (A.Q.V.A.)	7 000 \$
104 <sup>e</sup> régata de l'Association de l'Est (ERA - Eastern Rowing association)	Club d'aviron de Montréal	6 750 \$
Championnat national d'escalade de vitesse 2024-2025	Climbing Escalade Canada	5 200 \$
Challenger Celtique 2025	Club de volleyball Celtique	4 100 \$
<b>Volet 3 : Événements sportifs métropolitains</b>		
2025_5KM BougeBouge Montréal souterrain	BougeBouge	12 000 \$
2025_BougeBouge Rivière-des-Prairies (RDP)	BougeBouge	11 000 \$
2025_BougeBouge Verdun	BougeBouge	12 000 \$
2025_BougeBouge Beaconsfield/Kirkland	BougeBouge	10 000 \$
Triathlon de Verdun Desjardins 2025	Triathlon Elite Developpement	12 000 \$
Festival Vélocité	Hors stade	6 600 \$
Célébration Fillactive de Montréal	Fillactive (FitSpirit Community Organization)	12 000 \$
Les championnats d'athlétisme de l'île de Montréal	RSEQ Montréal	12 000 \$
TOURNOI DE BASKETBALL BORN AGAIN	Association de basketball Born Again	11 500 \$
<b>TOTAL</b>		<b>270 900 \$</b>

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.057 1256549001

## CE25 0342

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet d'addenda modifiant la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal (Ville) et l'organisme à but non lucratif Société locative d'investissement et de développement sociale (l'Organisme) le 25 octobre 2023 dans le cadre de l'Entente de contribution financière pour la réalisation de logements abordables entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la Fédération des travailleurs du Québec;
- 2- d'approuver l'intervention de la Ville à l'acte d'hypothèque de l'Organisme par laquelle la Ville cède son rang hypothécaire en faveur de FONDS CAPITAL POUR TOIT S.E.C.;
- 3- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'acte d'hypothèque entre l'Organisme et FONDS CAPITAL POUR TOIT S.E.C., pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1253716001

**CE25 0343**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 68 588,59 \$ au Regroupement des éco-quartiers afin d'organiser la Patrouille bleue pour la saison 2025;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.059 1254329001

---

**CE25 0344**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$, pour l'année 2025, à l'organisme Le centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne pour la réalisation de la 26<sup>e</sup> édition de la « Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances », dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.060 1255970002

---

**CE25 0345**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 150 000 \$ à C2.MTL pour l'année 2025 afin de soutenir l'organisation de l'édition 2025 de son événement annuel qui se tiendra du 20 au 23 mai;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'accorder un contrat à C2.MTL pour une somme maximale de 114 975 \$, taxes incluses, pour l'année 2025 visant la location d'un espace dédié pour des rencontres d'affaires et l'achat de 75 accréditations mises à la disposition d'organismes à but non lucratif;

- 4- d'approuver un projet de convention de services entre la Ville de Montréal et cet organisme, à cet effet;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.061 1257019001

---

**CE25 0346**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter le changement d'affectation du parc Gouin-Le Mesurier (lot 1 900 848), d'une partie du parc du Beau-Bois (partie du lot 1 900 422, tel qu'identifié au Règlement RCG 23-024) et du parc Martin (lots 1 901 132, 1 901 133 et 1 901 192) afin qu'ils fassent officiellement partie du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1240683006

---

**CE25 0347**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser le dépôt de la demande de contribution financière au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes du gouvernement du Canada pour le projet de construction du parc des Gorilles comprenant la plantation d'une mini-forêt pour réduire les risques de chaleur extrême dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- 2- d'approuver à cet effet le projet de convention de subvention entre la ministre des Affaires municipale du gouvernement du Québec et la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1258691001

---

**CE25 0348**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver l'avis de la Ville de Montréal sur le projet de planification des besoins d'espace 2025 du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1259856001

---

#### **CE25 0349**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue (393 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1245449007

---

#### **CE25 0350**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter, en vertu de l'article 33 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), de Céline Arseneault, un don de livres pour la bibliothèque du Jardin botanique de Montréal d'une valeur totale établie à l'interne à 910,68 \$;
- 2- d'autoriser l'émission d'un reçu officiel pour fins d'impôts à Céline Arseneault, au montant de 910,68 \$, conformément aux règles fiscales applicables.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1259964001

---

#### **CE25 0351**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer les personnes suivantes, pour une durée de 2 ans, à titre de membres du comité technique, tel que prévu au règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égouts aux municipalités liées (RCG 05-002) se terminant en janvier 2027 :

- M. Jean Lamarre, président du comité, chef de division - Division Exploitation - Direction des réseaux d'eau - Service de l'eau;
- M. Jean-François Dubuc, chef de division - Division Ingénierie - Direction des réseaux d'eau - Service de l'eau;

- M. Hugo St-Denis, chef de section - Division Ingénierie - Direction des réseaux d'eau - Service de l'eau;
- M. Hugo Nappert, directeur des travaux publics - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- Mme Caroline St-Laurent, directrice des travaux publics - Arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Membres provenant des autres municipalités liées :

- Mme Ava L. Couch, directrice générale - Ville de Mont-Royal;
- M. Erik Rolland, directeur des travaux publics - Ville de Pointe-Claire;
- M. Francis Bastien, directeur des travaux publics - Ville de Dorval;
- M. Charles Senekal, directeur du Service de l'ingénierie et de l'urbanisme - Ville de Côte-Saint-Luc.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1256055001

---

#### **CE25 0352**

Il est

**RÉSOLU :**

de renouveler les mandat des personnes suivantes à titre de membres désignés par le comité exécutif de la Ville de Montréal, au sein du Conseil d'administration de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal, pour la période indiquée :

- Renouvellement du mandat de M. Sterling Downey, pour une période d'un an;
- Renouvellement du mandat de Mme Valérie Patreau, pour une période d'un an;
- Renouvellement du mandat de Mme Anne-Marie Sigouin, pour une période d'un an.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1253376001

---

#### **CE25 0353**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'autoriser le règlement hors Cour de deux dossiers impliquant la Ville de Montréal contre des assureurs par la réception d'une somme de 280 000 \$ par la Ville;
- 2- d'autoriser le directeur du Service des affaires juridiques et avocat en chef de la Ville à signer tout document à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1253302002

---

**CE25 0354**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 818 000 \$ afin de financer l'implantation de solutions numériques et de cybersécurité », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1258285001

---

**CE25 0355**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 19 891 400 \$ afin de financer l'implantation de solutions numériques et de cybersécurité », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1258285002

---

**CE25 0356**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 57 300 000 \$ pour le financement de la réalisation d'interventions municipales dans les abords du site Outremont (« PDUES ») afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 143 848 000 \$ », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1257734001

---

**CE25 0357**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet d'avenant 2 prolongeant pour une durée d'un an, soit du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026, l'entente de prêt de service avec la Sûreté du Québec concernant l'affectation d'un maximum de neuf policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Escouade nationale de répression du crime organisé;
- 2- d'autoriser un ajustement de la base budgétaire de 355 219 \$ pour l'année 2026;
- 3- d'autoriser le maintien de l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé de neuf postes policiers pour la même période;
- 4- d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'avenant 2, pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 5- d'imputer ces revenus et ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1255326002

---

### **CE25 0358**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel 2024 de la qualité de l'eau potable de 16 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.- Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1257100001

---

### **Levée de la séance à 9 h 33**

70.001

---

Les résolutions CE25 0271 à CE25 0358 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Émilie Thuillier  
Présidente du comité exécutif

---

Emmanuel Tani-Moore  
Greffier de la Ville